

 RÉGIME DE
RETRAITE À
PRESTATIONS
DÉTERMINÉES RÉGIME
D'ASSURANCE
COLLECTIVE VACANCES PROGRAMME DE
SANTÉ ET DE
MIEUX-ÊTRE PISCINE ET
CENTRE SPORTIF ACCÈS FACILE
STATIONNEMENT
TRANSPORT EN
COMMUN

DIRECTEUR·TRICE ADJOINT·E DES ÉTUDES AUX PROGRAMMES ET À L'ENSEIGNEMENT (CP-2324-02)

Poste régulier à temps complet

- ✓ Assumer des responsabilités de gestion relatives aux ressources humaines, financières et matérielles du service.
- ✓ **Coordonner l'application des processus et la réalisation des activités relatives au cycle de gestion des programmes d'études de l'enseignement régulier et de la formation continue.**
- ✓ Soutenir la réalisation des opérations lors de l'élaboration ou de l'actualisation d'un programme d'études et assurer l'animation des comités élargis dans le cadre de ses travaux.
- ✓ **Superviser la mise en œuvre et le respect des politiques du Collège par les départements dont la responsabilité première est d'assurer la qualité de l'enseignement.**
- ✓ Assurer la mise en place des conditions favorisant la réussite des étudiant·e·s.
- ✓ **Voir à la planification, à l'organisation et à la supervision des activités opérationnelles courantes de son secteur incluant les activités de prise en charge en santé et sécurité au travail.**
- ✓ Tenir un rôle-conseil auprès de la Direction des études.
- ✓ **Piloter et coordonner les travaux de différents comités ou groupes de travail, notamment à la Commission des études.**
- ✓ Représenter le Collège et agir à titre de répondant·e auprès d'organismes gouvernementaux, du réseau collégial et des employeurs.

Date limite : 6 novembre 2023 à 16 h

Les entrevues sont prévues le
17 novembre 2023

Entrée en fonction : janvier 2024

Principales qualifications requises

- Diplôme d'études universitaires de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée ;
- Diplôme universitaire de deuxième cycle (un atout) ;
- Cinq (5) années d'expérience pertinente ;
- Connaissance de l'enseignement collégial, du milieu de l'éducation et du réseau collégial en particulier, des lois et des règlements régissant les programmes d'études collégiales de l'enseignement régulier et de la formation continue, et des technologies de l'information et des communications (plateformes d'apprentissage) ;
- Excellente maîtrise de la langue française parlée et écrite ainsi qu'une excellente habileté rédactionnelle ;
- Maîtrise des enjeux reliés au développement pédagogique ;
- Esprit d'équipe et excellentes habiletés de relations interpersonnelles ;
- Excellentes aptitudes en gestion de personnel ainsi qu'en développement et coaching d'équipe ;
- Aptitude pour les communications, l'analyse, la synthèse et la résolution de problèmes ;
- Capacité de gérer plusieurs dossiers simultanément de façon autonome dans un environnement actif qui demande beaucoup de rigueur ;
- Initiative, sens développé de la planification, de l'organisation, de l'établissement des priorités et des responsabilités.

Conditions salariales

- Salaire entre 89 987 \$ et 119 980 \$ (classe 08)